

Vol. 44, no 2, 25 septembre 2018

Informations en vrac

Élise Jacob, responsable à l'information

L'audit ou l'éternel retour

Le 12 septembre dernier, la partie patronale a présenté à l'ensemble des membres du CRT (Comité des relations de travail) le rapport de l'audit, dont les conclusions restent très sommaires, peu appuyées par des chiffres, laissant entrevoir une absence de vision claire de la nouvelle DAOS (directrice adjointe à l'organisation scolaire) et de la direction des études en regard de la gestion de l'enveloppe enseignante. Les 23 recommandations, auxquelles s'ajoute un point fourre-tout intitulé « autres constats », reprennent intégralement les mêmes points que ceux présentés l'hiver dernier et se regroupent en deux volets.

Le premier expose diverses solutions visant à doter la direction d'outils efficaces pour assurer un meilleur suivi des ressources, que l'on songe par exemple au transfert d'informations entre l'utilisation des ressources prévues à la DAOS et celle qui paraît dans le bilan financier du collège. À cela, nous ne pouvons qu'applaudir de voir une amélioration dans l'arrimage de l'information et dans une certaine rigueur quant au suivi de l'enveloppe enseignante afin d'éviter une 3e année de suite en surembauche!

Le second volet porte sur des manières de gérer l'enveloppe enseignante en vue de récupérer la surembauche. Ici, les principales pistes explorées s'annoncent inquiétantes : diminuer l'offre en réduisant les cours propres aux programmes, à la formation générale ainsi que les cours complémentaires; réviser la carte des programmes; vérifier le nombre d'étudiants par cours (NEJ); réviser les modes de calcul des coordinations de département, de stage et de programmes. Cette dernière, et non la moindre, a été réitérée avec conviction par la direction et nous amènera à voter sur deux mandats vendredi prochain.

Ce dossier s'annonce majeur en ce début d'année, risque de toucher l'ensemble des départements dans le collège et recoupe des préoccupations fondamentales liées aux relations de travail et à la pédagogie. C'est pourquoi il importe d'adopter des positions fortes lors de ce point central de la prochaine assemblée afin de transmettre un message clair et univoque à la direction.

Dans ce numéro :	
La négo... c'est parti!	2
Une première commission des études centrée sur nos programmes	2
Élections - Comité femmes	3
Envoi d'un deuxième livre à la direction	4
Calendrier syndical	4
Une conférence décevante pour commencer la session	5

La négo... c'est parti!

L'aube des prochaines négociations s'est pointé le bout du nez lors du dernier regroupement-cégep dans un contexte électoral où nous ignorons encore les couleurs du prochain gouvernement. Sur le plan sectoriel, un vote s'est tenu favorablement pour travailler en alliance avec la FEQ (Fédération des enseignants et des enseignantes du Québec), affiliée à la CSQ. Le comité de négociation de la FNEEQ, qui se retrouvera face au CPNC (Comité patronal des négociations des collègues), composé, entre autres, par la Fédération des Cégeps, sera formé sous peu. Des consultations sur les attentes et les demandes des membres auront lieu d'ici le 5 février 2019 en vue de concocter les cahiers officiels de demandes de négociation dont la date butoir de dépôt est le 31 octobre 2019. Parce qu'il faut s'attendre à une assemblée générale dans les mois à venir sur le sujet, il importe de commencer à réfléchir sur des besoins qui touchent notre réalité collégiale : Qu'en est-il de la lourdeur de la tâche enseignante? Devrions-nous proposer une révision du financement du 2e volet de la tâche afin d'accroître les allocations départementales? Certains points se sont déjà inscrits au fil des derniers mois à la FNEEQ, héritages de problématiques rencontrées au sein de plusieurs collègues : sous-financement de certains programmes (soins infirmiers par exemple), téléenseignement, formation continue, etc. Bref, la partie est commencée et comme nous le savons, nous n'en sommes qu'au début d'une longue joute qui ne prendra fin que dans deux ans avec assurément plusieurs rebondissements!



Une première commission des études centrée sur nos programmes

Simon Lévesque, 2^e vice-président aux affaires pédagogiques

.....

Si l'on omet l'adoption du calendrier scolaire pour l'année 2019-2020, trois des quatre avis prévus au plan de travail 2018-2019 de la commission des études concernent des **modifications à nos programmes**. La direction des études a d'abord refusé de commenter les recommandations de l'**audit sur la masse salariale enseignante**, mais l'a ajouté au plan de travail de la commission des études. Rappelons que, parmi les recommandations, est prévue la révision

- de l'allocation pour la coordination des départements et des programmes
- du nombre maximal d'étudiants par cours (NEJ)
- de l'offre de cours (fusionner des cours semblables, par exemple)
- de notre carte des programmes.

Puisque ces travaux touchent des questions ayant une incidence pédagogique avérée, la commission des études devrait être consultée ; elle pourrait même avoir à faire des recommandations au conseil d'administration.

Dès cet automne, la direction des études poursuivra le processus de **révision de programmes**, dont Techniques de l'informatique. Ensuite, en fonction des développements au ministère, il est possible que les programmes Techniques de la documentation et Techniques de design d'intérieur soient révisés. Il y a encore de l'incertitude quant à l'échéancier des travaux sur le programme Sciences de la nature et, par la bande, sur les programmes Sciences, lettres et arts ainsi que Sciences informatiques et mathématiques. Il semble qu'une partie du travail effectué pour réinventer Sciences de la nature n'ait pas été fait dans les règles de l'art et que la ministre David aurait exigé un pas en arrière.

À la suite de l'annonce de **suspension de programmes** en mars 2018, des chantiers de travail ont été mis en place et la direction des études demandera prochainement à la commission des études de formuler un avis sur des modifications à amener aux programmes Technologie de la mécanique du bâtiment, Technologie de la mécanique (maintenance) industrielle, Technologie de l'électronique et Technologie du génie métallurgique. La direction des études a préféré remettre à plus tard les explications sur les actions prévues à son plan de travail ainsi que son échéancier pour tout ce qui concerne les chantiers de travail.

La direction des études et la direction adjointe au soutien à l'enseignement (DASE) se sont rendues au ministère pour discuter du **nouveau programme** Techniques de procédés industriels. Celui-ci remplacerait trois programmes en place dans trois collèges. Il y a encore beaucoup d'incertitudes, car le ministère demande aux collèges d'imaginer le programme sans leur fournir de budget. De même, le recrutement d'étudiants demeurerait un défi, surtout dans le contexte où un AEC menant essentiellement aux mêmes emplois est offert au collège de Shawinigan.

La commission des études aura à donner son avis sur des **projets de politiques ou de règlements** qui doivent être actualisés, comme le règlement sur la réussite ou sur les conditions de vie au collège. Une réflexion se prépare autour de plusieurs procédures interreliées, comme les plaintes, les litiges pédagogiques et les révisions de notes. Les difficultés rencontrées dans l'application de la PIGÉPÉ seraient réglées graduellement au cours de la présente session, mais la composition et la fréquence des comités de programme soulèvent de nombreux défis.

La DASE avait commencé les travaux sur le processus et les outils développés dans le but de **renouveler l'offre de cours complémentaires** dès l'automne 2019. Un changement de garde a causé une période de flottement et un retard dans l'appel normalement prévu en ce début de session. Un formulaire de propositions de cours complémentaires, permettant de cibler des compétences et de décrire les critères de performance, sera proposé par un sous-comité de la commission des études d'ici une ou deux semaines. Dans les prochains jours, nos départements recevront un courriel d'information de la DASE pour préciser le processus transitoire. En octobre, la commission des études aura à donner un avis qui pourrait officialiser le processus et les outils en lien avec la mise à jour de l'offre de cours complémentaires.

Rappelons-nous que notre direction générale annonçait à la dernière journée pédagogique (ou institutionnelle?) son **intention de revoir notre carte des programmes**. Elle nous l'a encore rappelée lors d'une rencontre avec les directeurs il y a deux semaines. L'échéancier et la priorisation des recommandations de l'audit sur la masse salariale enseignante n'ont pas encore été précisés. Notre assemblée générale doit s'exprimer rapidement sur ces questions afin que la commission des études puisse fournir des avis ou des recommandations éclairés.

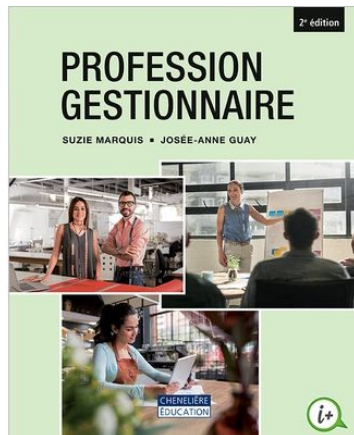
Soyez présents en grand nombre le 28 septembre, la contribution de chacun d'entre vous est importante.

Comité femmes

À l'assemblée générale de vendredi, ce sera l'occasion de combler des postes à différents comités paritaires et syndicaux. L'Exécutif lance une invitation aux profs qui désirent s'impliquer au Comité femmes du syndicat à soumettre leurs candidatures à l'assemblée générale ou par procuration au synprof@cegeptr.qc.ca. Ce comité est ouvert à toutes les personnes intéressées.

Envoi d'un deuxième livre à la direction

Élise Jacob, responsable à l'information



Voici le texte accompagnant le deuxième envoi d'un livre à messieurs Louis Gendron et Denis Rousseau.

Dans la poursuite du Plan d'actions syndicales voté en Assemblée générale le 6 avril dernier, l'Exécutif du syndicat vous fait parvenir un 2e volume de référence en gestion : Profession gestionnaire. Voici un outil élaboré dans la perspective de rendre simples et accessibles des concepts de gestion complexes. Nous vous invitons à le faire circuler et à le rendre disponible auprès des différentes instances décisionnelles du cégep. Voici un exemple de ce que vous y découvrirez.

« Le leadership est une habileté que possède un individu à influencer les opinions et les comportements d'un groupe dans le but de réaliser des objectifs communs. Le leadership n'est donc pas un pouvoir qui s'établit par le biais d'une structure hiérarchique. Un gestionnaire deviendra un leader lorsqu'il influencera le comportement en inspirant les autres et en veillant à leurs intérêts. »

Le tableau 10.1 de la page 230 est particulièrement intéressant. Il dresse une comparaison entre le gestionnaire et le leader. À lire plus attentivement :

Chapitre 5. Planifier l'exploitation d'une organisation : Une étape cruciale

Chapitre 9. Motiver les employés : Une démarche pratique

Chapitre 10. Diriger en leader : Une fonction de pouvoir et d'influence



CALENDRIER SYNDICAL

Assemblées générales

28 septembre (15 h 15 – Centre social)

4 octobre (11 h 45 – HA-1323 Loft - Humanités)

9 novembre (15 h 15 – Centre social)

Conseil syndical

24 octobre (15 h 15 – SE-1040)

ACD syndicale

27 septembre (9 h - Grand salon)

Dîner-échange (Thème à venir)

1^{er} novembre (11 h 35 à 13 h – Grand salon)

Une conférence décevante pour commencer la session

« Cette lettre n'engage que les profs auteurs et signataires »

Philippa Dott et Jonathan Roy, département de Philosophie

.....

Le 16 août dernier, la conférence qui nous a été présentée consistait principalement en une série de blagues, de chorégraphies et d'énumérations des anciens employeurs du conférencier. Mais derrière ces apparences sympathiques, la séduction si chère à Carol Allain n'a pas opéré sur plusieurs d'entre nous. Voici pourquoi :

- Employer le terme « séduction » au lieu d'éducation est non seulement maladroit compte tenu du contexte actuel de harcèlement sexuel au collégial, mais témoigne également d'une profonde ignorance de notre milieu. Le Cégep n'est pas un lieu de divertissement. Notre travail ne consiste pas à séduire ou divertir des étudiant.e.s, mais en priorité à les éduquer!
- La conférence témoignait d'une vision mercantile du savoir et de l'éducation. Le Cégep n'est pas une entreprise, nous ne vendons pas un savoir. Non seulement nous formons des travailleurs - tâche des plus nobles - pour qu'ils exercent des métiers où ils pourront s'épanouir, mais nous les éduquons de manière à en faire des citoyens responsables et des personnes accomplies, ce qui est absolument essentiel dans le monde actuel.
- Le conférencier faisait principalement reposer sa crédibilité sur le prestige des entreprises pour lesquelles il a travaillé, sans jamais mentionner de sources fiables pour ses chiffres et ses propos. Ces données avancées étaient-elles le fruit d'une recherche universitaire sérieuse ou d'une suite d'impressions personnelles?
- La conférence présentait la génération Z de manière très caricaturale et sans aucune nuance. Ce stéréotype laissait entendre que les étudiant.e.s étaient figé.e.s dans les pires travers de leur génération, sans possibilité de changement au contact de l'enseignement qu'elles ou ils reçoivent. Pourtant, c'est une réalité bien différente que nous connaissons, nous, les profs, au contact de nos étudiant.e.s.

En tant qu'enseignant.e.s, nous aimerions que les journées pédagogiques soient dédiées à un véritable apprentissage digne de ce nom. (Moralité de l'histoire : la prochaine fois, invitez un humoriste, il aura moins de prétention et on rira tous de bon cœur!)

Liste des signataires

Joël Bégin	Jean Fournier	Jan Michel
Marie-Ève Bérubé	Charles Gagnon	Jean-François Morissette
Alexandre Brizard	Cathie Garand	Patricia Nourry
Sylvain Carignan	Ianick Gentes	Geneviève Raymond
Frédéric Cordier	Martin Hould	Isabelle Rivard
Aline Crédeville	Élise Jacob	Julie Robitaille
Dominique Comtois	Francis Langlois	Madelaine Rouleau
Daniel Daoust	Marc Langlois	Jonathan Roy (auteur)
Éric Désilets	Simon Lévesque	Louis J.R. Tétrault
Philippa Dott (auteure)	Marie-Claude L'Heureux	Éric Therrien
Kim Dupont	Lynda Méthot	Suzanne St-James